Ecole Privée Le Sacré-Coeur
"Maternelle et Primaire"
10, boulevard Gambetta
35150 Janzé
Tél. 02.99.47.03.08
Fax. 02.99.47.36.69
E-mail :
ECOLE-DU-SACRE-COEUR4@wanadoo.fr

Circulaire de Rentrée Septembre 2019

A la rentrée, nous accueillons 451 élèves, dont :

La Maternelle

Classes	Enseignants	Effectifs	asem
TPS-PSA	Marie-Christine DURAND	28	Astrid Gantier
TPS-PSB	Giovanne STRINNA Laure-Anne MOREL	28	Laëtitia BRARD
PS / MS	Véronique DELALANDE	25	Laëtitia HISOPE
MSB	Christèle SUDJA	26	Anita PLOTEAU
GSA	Astrid LEFRANC	28	Chantal DROUYER
GSB	Marie-Hélène DESBOIS	28	Monique DESILLE

Le primaire

Classes	Enseignants	Effectifs
CPA	Hélène BOURLET	18
CPB	Anne DUBEL	18
CPC	Karen TOUCHAIS	18
CE1B	Bénédicte MOREL	25
CE1C	Isabelle PIOLAIN	26
CE2A	Régine MONNIER	26
CE2B	Gaëlle BREME	26
CM1A	Michèle SINQUIN	28
CM1B	Philippe TRAVERS	29
CM2A	Corinne GIVRY	25
CM2B	Camille LETELLIER-MAHIEUX Delphine LECOQ	25
CM2C	Laurence LEPAGE	24

poste ASH

Karine GUESDON

La garderie

matin	soir
Chantal DROUYER	Chantal DROUYER
Monique DESILLE	Astrid GANTIER
Astrid GANTIER	Anita PLOTEAU
	Carina Goncalves Vaz

L'étude

CP – CE1	CE2-CM1-CM2
Laëtitia HISOPE	Caroline BERTORELLY

La Restauration

maternelle	primaire
Patricia BOURNEUF-HORVAIS	Christelle BLANDIOT
Carina Goncalves Vaz	Sylvie GUILLEUX
Géraldine JOUIN	Marine DOREL

L'administratif

La directrice	La secrétaire	Entretien des locaux
Chrystèle FAUCHET	Bernadette BLANDIOT	David POMMIER

Horaires et Accès

7 h 00 – 8 h 15	:	Accueil en garderie par l'entrée du parking
8 h 15	:	Ouverture de l'entrée principale (fermeture de l'accès parking)
8 h 50	:	Fermeture de l'entrée principal
12 h 00	:	Sortie des élèves
12 h 10	:	Fermeture de l'entrée principale
		(tout enfant non récupéré après 12 h 10 sera inscrit à la cantine)
13 h 15	:	Ouverture de l'entrée principale
16 h 30	:	Ouverture de l'entrée principale
16 h 45 à 17 h 45	:	Aide personnalisée du CP au CM2 (le jeudi)
16 h 45 à 17 h 30	:	Etude (CP au CM2)
18 h 10	:	fermeture de l'entrée principale, ouverture de l'accès parking
18 h 45	:	Fin de la garderie

Organisation de la fin de journée pour les enfants des classes primaires :

. Tous les enfants de primaire qui restent à l'école après 16 h 40 iront à l'étude CP-CE1 ou CE2-CM1-CM2 située dans les cantines.

L'étude est au même tarif que la garderie (goûter à prévoir par les parents).

. Vous pourrez alors reprendre votre enfant en salle d'étude entre 16 h 45 et 17 h 30 , le pointage ne s'effectuera qu'à partir de 17 h 00.

A 17 h 30, tous les élèves seront confiés à la personne qui en assurera la surveillance (sur la cour ou en salle multifonctions) jusqu'à 18 h 10. Passé cet horaire, ils seront conduits en garderie maternelle.

La garderie se termine à 18 h 45 . Merci de bien respecter les horaires.

. *Modalité de contrôle des garderies et étude*:

. La personne en charge de l'accueil et de la surveillance des enfants en garderie ou en étude assure le pointage des présents selon les tranches horaires communiquées dans la convention de scolarisation.

. Toute tranche horaire commencée est due.

OBLIGATION d'informer la personne du départ de votre enfant. (sécurité)

Organisation de la fin de journée pour les enfants des classes maternelles:

. Les élèves de TPS/PS seront en garderie dans la petite salle située près de la salle de sieste de 16 h 30 à 17 h 00 et rejoindront les MS/GS en salle de jeux après 17 h 00.

. Les élèves de MS° et GS° seront en garderie dans la salle de jeux de la maternelle de 16 h 30 à 18 h 45.

. Le goûter* de garderie est fourni entre 16 h 30 et 17 h 00. Pensez à noter oui ou non sur la feuille jaune "garderie" située près de la porte de la classe.

**Tout enfant quittant la garderie et ayant consommé le goûter avant 17 h se verra facturer ce dernier (0.30€)*

Sorties :

Aucun enfant ne sera remis à une personne non déclarée par les parents. Si le cas se présente, je serai dans l'obligation de vous contacter.

Les parents qui souhaitent le retour de l'enfant seul au domicile ou que leur enfant soit repris par un tiers doivent l'indiquer dans le carnet de liaison dans les pages prévues à cet effet.

Une carte est remise à chaque enfant du CP au CM2.

Absences :

En cas d'absence, prévenir le jour même le secrétariat et indiquer le motif de l'absence dans le carnet de liaison (avant 9 h 00).

4,5 journées par mois d'absence non motivées font l'objet d'un contact auprès de l'Inspection IEN.

Cantine :

Les enfants de maternelle sont inscrits le matin par les parents sur la feuille blanche à la porte de la classe.
Les enfants de primaire sont comptabilisés chaque matin par l'enseignant.
Les repas des enfants vous seront facturés en début de mois suivant.
Un tarif unique compris entre 3.44 € et 4.51 € selon le quotient familial
Tout repas non décommandé avant 9 h 00 sera facturé.

Quotient familial	Prix cantine école Sacré-Cœur *	Aide municipale
< 660	3.44 €	0.97 €
De 660 à 769	3.60 €	0.81 €
De 770 à 879	3.76 €	0.65 €
De 880 à 989	3.93 €	0.48 €
De 990 à 1209	4.11 €	0.30 €
De 1210 à 1319	4.29 €	0.12 €
De 1320 à 1429	4.41 €	
De 1430 à 1539	4.46 €	
> 1540 (et hors commune)	4.51 €	

Sieste en petite et moyenne section :

Les élèves des petites et moyennes sections font la sieste en début d'après-midi. Par souci d'hygiène, nous vous demandons de bien vouloir prévoir un oreiller ainsi qu'un sac de couchage (ou une couverture) dans un sac (le tout noté au nom de l'enfant). Pour les Moyennes sections, prévoir également un tapis, lui aussi noté au nom de l'enfant (de préférence pliable).
L'ensemble vous sera donné périodiquement afin de procéder à leur lavage.

Assurances :

Chaque famille possède sur ses propres contrats une responsabilité Civile (qui couvre les préjudices que votre enfant pourrait occasionner aux autres).

Pour toute activité à l'extérieur de l'établissement, chaque enfant est couvert par une individuelle accidents corporels à laquelle l'OGEC a souscrit pour cette année scolaire 2019-2020 pour chaque élève de l'école auprès de la Mutuelle Saint-Christophe. Il n'est donc pas nécessaire que vous souscriviez personnellement à une assurance puisque celle des Mutuelles Saint-Christophe couvre les évènements scolaires et extra-scolaires, 24 h /24, même à votre domicile *(NB : Elle ne couvre pas les dégâts matériels (vêtement, cartable, montre...) à l'exception des instruments de musique)*

Une attestation pour les activités personnelles de votre enfant à l'extérieur de l'établissement vous a été remise en fin d'année scolaire.

Pharmacie :

Les seuls soins apportés aux élèves en cas d'incidents à l'école se feront avec un produit désinfectant, gazes et pansements, pains de glace pour les coups.
Nous ne sommes pas autorisés à leur prodiguer tout autre type de soins.
Pour tout incident nous posant question, vous en serez systématiquement avertis par téléphone (important de nous confirmer vos numéros de téléphones fixes ou portables) et nous déciderons ensemble de l'attitude à adopter.
Dans les cas les plus sérieux, si nous ne pouvons vous joindre ou si l'état de votre enfant le nécessite, je ferai appel au 15 après vous avoir contacté et laissé un message.
Si votre enfant doit suivre un traitement médicamenteux, demander à votre médecin de doser le traitement sur le matin et le soir. A titre exceptionnel, vous devez obligatoirement nous fournir une copie de l'ordonnance ainsi qu'une autorisation écrite de votre part pour l'administration du traitement sur le temps du midi (à éviter toutefois).

Pour les enfants suivant un traitement particulier (type allergie), je vous contacterai en début d'année pour qu'avec le médecin scolaire, nous remplissions le protocole d'urgence. Pensez donc déjà à informer votre médecin (allergologue ou autre) afin de fournir l'ordonnance et pensez également à vérifier la date de péremption des différents médicaments. Je vous rappelle que vous devez fournir une trousse des médicaments à l'école.

Point de vigilance à l'intention des parents et citoyenneté :

- La présence d'animaux, chiens et chats en particulier, même tenus en laisse, est strictement interdite dans les établissements scolaires. Merci d'en tenir compte.

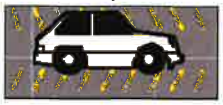

- Le parking attenant à l'école est privé.

Il est gracieusement mis à disposition pour faciliter à tous l'accès à l'école :

. Veillez à ne pas stationnner votre véhicule trop près du grillage pour permettre le passage d'une poussette.

. Veillez à ne pas obstruer l'entrée du parking et à ne pas stationner sur les zones de dégagement.

. Pour le passage des poussettes et la sécurité des enfants, le stationnement n'est autorisé que sur les places prévues à cet effet.

. Veillez à ne pas occuper la place handicapée réservée aux porteurs d'handicaps.

. Merci de ne pas occuper les places réservées au personnel

Vêtements oubliés :

Nous retrouvons une quantité importante de vêtements oubliés ou égarés sans pouvoir retrouver le propriétaire. Un vêtement marqué au nom de l'enfant permet de le lui redonner.
Au 13 septembre, tous les vêtements de l'an dernier non repris seront donnés au Secours Catholique.

Inscriptions pour la rentrée 2020 :

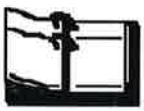

Les demandes de rendez-vous seront enregistrées au secrétariat à partir du 4 novembre 2019.

Entretien de l'école de nos enfants

La Directrice, l'APEL, l'OGEC vous invitent à faire connaître auprès des enseignants ou de Bernadette ou encore auprès des deux associations, vos compétences en matière de :

- jardinage, entretien, bricolage, ...

Nous ferons ainsi appel à vous plus précisément lors des journées de travaux que nous organisons régulièrement pour améliorer le cadre de vie de vos enfants.

Merci de votre collaboration et de votre investissement.

LOTO de l'APEL :

L'assemblée générale de l'A.P.E.L. aura lieu à l'école le mercredi 25 septembre 2019 à 20 h 00

Le Loto aura lieu le dimanche 8 mars 2020 au Gentieg à Janzé.

Catéchèse assurée dans le cadre de la Paroisse

Pour les Parents qui souhaitent inscrire leur enfant à la catéchèse assurée par la Paroisse de Janzé, merci de prendre note des réunions prévues à la salle de l'étincelle à Janzé :

- Jeudi 12 septembre 2019 à 20 h 30 : CE2 et CM
- Jeudi 19 septembre 2019 à 20 h 30 : CE1

Dimanche 29 septembre 2019 à 10 h 30 à Janzé : Messe de rentrée du catéchisme.

Site internet à l'école :

Le site internet de l'école est à votre disposition, il s'étoffera au fur et à mesure de l'année. Pour vous connecter, il vous suffit de taper : **www.sacrecoeurjanze.toutemonecole.fr**

Il vous est conseillé, comme cela va vous être proposé, d'indiquer votre adresse mail afin que vous soyez informés de toute nouvelle information déposée sur le site.

Réunions de classes

- Jeudi 12 septembre 2019 à 18 h 00 : CP (Hélène, Anne, Karen)
- Vendredi 13 septembre 2019 à 18 h 00 : TPS-PS° (Marie-Christine, Giovanne et Laure-Anne)
- Lundi 16 septembre 2019 à 18 h 00 : GS° (Marie-Hélène et Astrid)
- Mardi 17 septembre 2019 à 18 h 00 : PS/MS° - MS° (Véronique et Christèle)
- Lundi 23 septembre 2019 à 18 h 00 : CM2 (Corinne, Laurence, Camille & Delphine)
- Mardi 24 septembre 2019 à 18 h 00 : CE1 (Bénédicte, Isabelle)
- Vendredi 27 septembre 2019 à 18 h 00 : CE2 (Gaëlle, Régine)
- Mardi 1er octobre 2019 à 18 h 00 : CM1 (Michèle, Philippe)

Calendrier départemental pour l'année scolaire 2019-2020

Rentrée des élèves	Lundi 2 septembre 2019
Toussaint	du Vendredi 18 octobre 2019 au Lundi 4 novembre 2019
Noël	du Vendredi 20 décembre 2019 au Lundi 6 janvier 2020
Hiver	du Vendredi 14 février 2020 au Lundi 2 mars 2020
Printemps	du Vendredi 10 avril 2020 au Lundi 27 avril 2020
Pont de l'Ascension	les élèves n'auront pas classe le vendredi 22 mai 2020
Vacances d'été	Vendredi 3 juillet 2020

NB : Le départ en vacances a lieu après la classe des jours indiqués
La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Sachez que l'équipe éducative a un réel savoir-faire et s'investit pleinement pour assurer le bien-être de chacun de vos enfants au quotidien.
Chaque décision prise dans cette école, fait l'objet de réflexions et d'échanges lors de concertations pédagogiques d'équipe. L'objectif est de maintenir un climat serein, apaisé entre tous, enseignants et parents.
Ceci n'est possible que dans un esprit de confiance et de respect pour le travail des enseignants et personnels de l'école.

Merci de prendre bonne note de ces informations.

L'équipe éducative de l'école du Sacré-Cœur de Janzé vous souhaite une belle rentrée scolaire.